

Pour constituer le dossier de votre enfant, la fiche d'inscription ainsi que les documents suivants doivent être rapportés au secrétariat **avant le 30 novembre 2024**.
Tout dossier rendu non complet vous sera retourné.

Pièces à fournir :

- La fiche d'inscription complétée ainsi que l'autorisation de participation à l'UNSS (*si participation*)
 - Une copie du livret de famille ou copies des actes de naissance de la famille
 - Une copie des vaccinations à jour (carnet de santé)
 - Une copie des couvertures sociales à jour
 - 18 000 francs de frais d'inscription (*non remboursés en cas de désistement*)
 - 12 000 Francs pour la tenue uniformisée (peut être réglé en février)
 - **Pour les élèves de 3°** : copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité
- ◆ Parents séparés ou divorcés merci d'indiquer l'adresse des deux parents. De plus, les deux signatures doivent être apposées sur le dossier et si jugement de divorce ou séparation, merci de nous en fournir une copie.
 - ◆ Aucune tenue ne sera distribuée le jour de la rentrée. Merci de prendre vos dispositions avant cette date.
 - ◆ Les manuels scolaires et le carnet agenda seront distribués le jour de la rentrée par les professeurs principaux.
 - ◆ Le règlement intérieur devra être signé dans le carnet agenda par les responsables ET l'élève.

Frais d'inscription :

La somme de **18 000 Frs** est demandée pour l'inscription de votre enfant.

L'inscription ne sera prise en compte que si la totalité de celle-ci est réglée en espèce / virement. Les chèques ne seront plus acceptés.

Cette somme regroupe :

L'assurance scolaire : 530 Frs	Le foyer socio-éducatif : 1 470 Frs
Les frais de culte : 500 Frs <u>par famille</u>	Les frais de structure : 14 000 Frs
Le carnet / agenda : 1 500 Frs	

Tenue uniformisée :

La tenue uniformisée est mise en place depuis la rentrée 2014. Elle est composée de 5 polos, d'1 veste et de 2 tee-shirts EPS pour un montant de 12 000 Frs.

Ces vêtements peuvent être également achetés séparément.

1 polo bleu : 1 500 Frs	1 coupe-vent : 500 Frs
1 polaire : 500 Frs	1 tee-shirt EPS : 1 000 Frs
1 débardeur : 1 000 Frs	1 chemise : 500 Frs
1 écharpe : 1 000 Frs	1 polo manches longues : 1 500 Frs
1 veste : 3 500 Frs	

Les transports :

Les établissements catholiques de Bourail ont constitué une association ; Association des Ramassages Scolaires des Établissements Privés de Bourail, qui organise les transports de leurs élèves pour le Sud toutes les semaines.

Pour les réservations, contacter Arc en Ciel au 74 16 16 ou 30 50 50

Pour les transports vers la Province Nord, veuillez-vous adresser à vos Mairies de résidence.

La Demi-pension / Pension 2025 :

- ♦ Le montant de la demi-pension est de **8 850 frs par mois**. De mars à novembre.
- ♦ Le montant de la pension est de **22 125 frs par mois**. De mars à novembre.

Montants sous réserve de modification

- ♦ Un relevé est joint au bulletin de votre enfant chaque fin de trimestre.
- ♦ La facture de votre enfant doit être soldée avant la fin de l'année scolaire en cours sous peine de mise en demeure.
- ♦ Tout changement de régime devra être fait par courrier adressé à la comptabilité du collège, et de préférence en début de mois sans quoi le mois complet sera facturé sans prorata.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CALEDONIENNE DE BANQUE

Titulaire du Compte : DDEC - COLLEGE SACRE COEUR
VLGE

BOURAIL

Domiciliation

18319	06701	02600301093	31
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Identification Internationale (IBAN)

FR76 1831 9067 0102 6003 0109 331

CODE BIC OU SWIFT : SOGENCNN

Nous espérons avoir répondu à toutes vos attentes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

La Directrice
Mme CADIOU

